

FICHE signalétique de PRESENTATION de l'association

Nom :	Association ANJOU-MADAGASCAR
Date de création / N° Siret	2 octobre 2002 (regroupement de 3 associations) N° SIRET 495 393 191 000 20
Adresse postale Siège social	14, rue Edouard Vaillant – 49000 ANGERS
Téléphone :	02 41 47 47 38
em@il:	contact@anjou-madagascar.fr
Site Internet	anjou-madagascar.org

Personnes chargées de son administration :

- Membres du Conseil d'Administration : 18 personnes
- Membres du Bureau : 8 personnes + responsables de commissions

Les personnes chargées de son administration et de sa direction sont :

Président :	Henry MERCERON 14 rue E. Vaillant - 49000 ANGERS	né le 05-05-47 à Angers (49) française - retraité/ cadre de banque
Vice Président :	Jacques LABARRE Le Mai - 49140 CORZE	né le 17-06-51 à Guémené (44) française – retraité / professeur IUFM
Vice Président :	Tiana RADISON 23 rue de la Côte de Bellevue- ANGERS	né le 24-02-68 à Antananarivo -Madagascar française/ Malgache – surveillant de nuit
Trésorier :	Daniel GIRARD 29 bd Daviers - 49000 ANGERS	né le 8-12-49 à Chanzeau (49) française - retraité / fonctionnaire
Secrétaire :	Yvonne MORVAN 158 rue de Frémur - 49000 ANGERS	né le 22-07-46 à Madagascar française- retraitée / professeur certifié

Autres membres du Bureau : Michel PIDOUX, Claudie RZEPECKI LERAY, Gilles TARDIVEL

Membres honoraires : ANTOINE, chanteur, navigateur, cinéaste et conférencier
+ anciens présidents : Bernard JEAUNEAU et Gérard JAUD

Autres membres du Conseil d'Administration (en plus des précédents) : Sylviane Coutant, Serge Chevallier, Veronique Gombaud, Annie Hainault, André Landais, Monique Le Martelot, François Morin, Gilles Tardivel, Gilles Titard, Bernard Bomal

L'association ANJOU-MADAGASCAR, regroupe **près de 130 adhérents** et fonctionne par commissions (Santé, Enseignement, Agriculture/Elevage, Féminine/Artisanat, Microcrédits/Greniers communautaires, Jardins), à l'identique du fonctionnement de nos partenaires malgaches Vovonana Soamiaradia, TEFI et VSI qui sont à l'initiative **des projets**.

Objet :

Association humanitaire de Coopération et de solidarité internationale.

L'association Anjou-Madagascar a pour objet de contribuer au **développement durable et global** à Madagascar, en collaboration étroite avec les populations locales, à leur demande et dans le respect de leurs savoirs et de leur culture, notamment :

- d'initier et d'accompagner des projets dans différents domaines (éducation, santé, agriculture, environnement, économie, microcrédits etc...), agissant en synergie dans des lieux déterminés,
- de venir en aide, directement ou indirectement, aux populations locales notamment auprès des populations les plus démunies, par tout moyen s'inscrivant dans une logique de partenariat,
- de promouvoir et soutenir toutes initiatives susceptibles de contribuer à la création d'emplois et de revenus et d'accroître les capacités économiques des bénéficiaires,
- d'élaborer des programmes de formation et de développement pour faciliter la responsabilité et l'autonomie des bénéficiaires,
- de développer des liens de solidarité, de coopération et d'amitié avec Madagascar en s'enrichissant mutuellement de nos différences, dans la tolérance et le respect.

Notre objectif global est d'aider **Madagascar à conduire son développement économique, social, humain à long terme** en luttant contre la pauvreté et en favorisant le développement durable dans tous les secteurs : agriculture, environnement, artisanat, santé, enseignement, formation et économie.

L'objectif est de créer dans cette région un mouvement porteur et responsable capable d'entraîner un **développement général du milieu et une force locale d'auto-développement.**

A noter que notre souhait est **d'agir dans la durée**. En effet les projets s'inscrivent dans un plan de développement local pluriannuel, en liaison étroite avec nos partenaires malgaches, et répondent à une demande de la population locale.

Date de création :

- **Association loi 1901**, déclarée le 2 octobre 2002, à la préfecture d'ANGERS (Maine et Loire) (regroupement et fusion de 3 associations déjà existantes depuis de nombreuses années)
- Parution au Journal Officiel, le 2 novembre 2002

- N° SIRET 495 393 191 000 20

Historique :

Voilà bientôt 20 ans qu'Anjou-Madagascar accompagne des projets sur cette région de Manandona avec nos partenaires Vovonana Soamiaradia, TEFI et VSI.

Notre région d'action couvre maintenant 3 communes : **Manandona, Vinaninkaréna au nord et Sahanivotry au sud (voir ci-après).**

Budget :

année 2018 (dont projets) : 60.748 € dont 99% affectés aux projets à Madagascar, 1% de frais de fonctionnement !

Effectifs :

Nombre de salariés :	0	Nombre de volontaire VSC :	
Nombre d'adhérents :	130	Nombre de bénévoles actifs :	40
Nombre au Conseil d'Administration :	18	Nombre membres au Bureau :	8

Actions :

Anjou-Madagascar poursuit depuis plusieurs années, un projet global : le **Développement concerté de la région de Manandona (3 communes rurales)**.

Ces projets sont pluriannuels et orientés dans les 5 principaux domaines suivants :

- 1- **Domaine : eau, sanitaires, assainissement**
pour améliorer l'accès à l'eau potable, l'hygiène et la santé
- 2- **Domaine : formation, éducation, enseignement, (écoles et centre de formation professionnelle)**
pour œuvrer à une meilleure éducation et de meilleures chances dans la vie
- 3- **Domaine : santé, hygiène et prévention (dispensaires)**
pour améliorer les centres de soins et dispensaires et donner de meilleures conditions de vie
- 4- **Domaine : agriculture, jardins familiaux, agro-écologie, environnement et reforestation**
pour diversifier la nutrition et accroître les revenus
- 5- **Domaine : économique et activités génératrices de revenus (greniers communautaires villageois et microcrédits)**
pour développer des revenus complémentaires et améliorer les ressources de la famille

Les principales actions d'Anjou-Madagascar menées depuis l'origine à Manandona sont reprises ci-après.

QUELQUES EXEMPLES DE PROJETS DEJA REALISES DEPUIS 2003

dans le cadre du « Développement concerté de la région de Manandona » et avec nos partenaires malgaches.

Domaine agricole et environnement :

- Soutien à la formation et l'organisation professionnelle des exploitants agricoles (exemple : financement de stages sur la culture intensive de riz)
- Amélioration génétique des élevages bovins par l'achat de 2 taureaux reproducteurs
- Aide à la production de semences de pommes de terre
- Mise en place d'une pépinière pour reboiser et développer les arbres fruitiers
- Développement de l'élevage de poulets avec les femmes de la Commune
- Démarrage d'un projet apiculture
- Formation à la riziculture intensive (SRI)
- Développement des jardins familiaux

Domaine accès à l'eau potable et amélioration de l'hygiène :

- Construction de réseaux d'eau potable, de bornes fontaines
- Construction de sanitaires et de points d'eau pour lavage des mains dans les écoles
- Aide à la gestion de l'eau

Domaine enseignement :

- Soutien à la formation professionnelle des jeunes, garçons et filles,
- Aide à une meilleure scolarisation de tous les enfants,
- Cours de Français pour élèves, adultes, et enseignants en collaboration avec l'Alliance Française
- Construction et réhabilitation d'écoles (bâtiments en mauvais état, nouvelles classes)
- Acquisition de fournitures scolaires pour les élèves et de matériels pédagogiques pour les enseignants,
- Mise en place de bibliothèques-médiathèques-et ateliers d'informatique dans les communes et certains collèges d'enseignement général.

Domaine de la santé :

- Construction et équipement d'un dispensaire pour les villages de la montagne, CSB1
- Amélioration du dispensaire principal (équipements)
- Electrification du dispensaire et de la maternité de Manandona par des panneaux solaires
- Fourniture de médicaments et de matériels médicaux
- Soutien pour une campagne d'information pour la prévention MST/SIDA

Domaine de l'artisanat :

- Mise en place d'une filière vers à soie, avec l'aide d'une association angevine Artisans du Soleil 49

- Acquisition de 3 métiers à tisser et Formation des femmes au tissage
- Construction d'un magasin de vente de produits artisanaux

Domaine du Microcrédit et des Greniers Communautaires :

- Mise en place d'un système de microcrédits permettant l'accès au crédit des femmes et des familles en difficulté, pour développer des revenus complémentaires
- Formation à la comptabilité et à la gestion et initiation à l'épargne
- Mise en place de Greniers Communautaires Villageois (GCV)

Divers

- Aménagement d'un gîte, de sanitaires, et d'un bureau pour l'association Vovonana Soamiaradia
- Construction d'une centrale photovoltaïque pour l'électrification du dispensaire, de la mairie et du gîte.
- Lancement d'un projet Cuiseurs à Bois Econome (CBE) : consommation 4 fois moins de bois

Partenaires financiers :

Les partenaires principaux sur nos projets sont :

A Madagascar :

- Vovonana Soamiaradia, TEFI et VSI, nos partenaires malgaches sur les 3 communes d'intervention
- FITEMA pour la reforestation de la région de Manandona
- Les habitants de la commune : villageois et parents d'élèves (apports des bénéficiaires)
- Direction de la Santé au District et à la Région d'Antsirabe
- La CISCO équivalent de l'Inspection Académique pour les écoles
- Les Commune de Manandona, Vinaninkarena et Sahanivotry.

En France:

- | | |
|------------------------------------|------------------------------------|
| - Le Conseil Régional | - Agence Microprojets |
| - Le Conseil Général | - Fondation Mérieux |
| - CDC Développement Solidaire | - Artisans du Soleil – Angers |
| - COSOG | - Amicale Hôpital de Cholet |
| - Association 6 TERRES | - Association des jeunes de Durtal |
| - Crédit Agricole / Crédit Mutuel | - Ecoles |
| - L'Agence de l'eau Loire-Bretagne | - Maison de quartier d'Angers |

Par ailleurs, les projets sont parfois pris en charge par les **Fonds propres** de l'association Anjou-Madagascar (alimentés par la vente de cartes de vœux, d'artisanat, l'organisation de soirées ou conférences, l'animation dans divers établissements, et bien sûr par les adhésions, les dons, les soutiens et subventions publiques et privées).

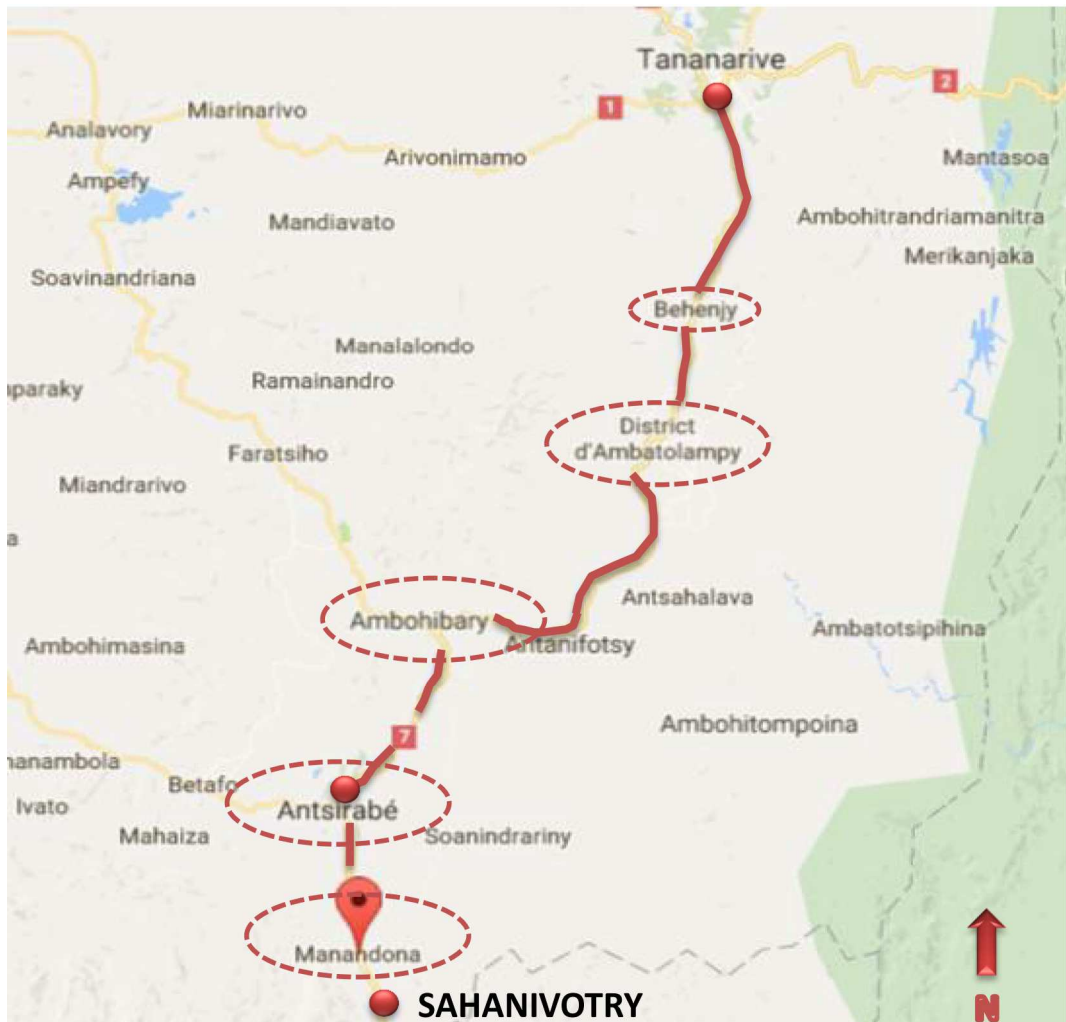
Localisation du projet :

Nos actions se situent, depuis 2003, sur la région de **MANANDONA**, située à 220 km au sud de la capitale Antananarivo.

Nous avons souhaité, dans un 1^{er} temps, concentrer nos actions sur un lieu unique la **commune de Manandona** en concertation étroite avec **notre partenaire malgache Vovonana Soamiaradia** qui regroupe de nombreuses organisations paysannes. Une commune rurale de 15.000 habitants où il n'y a ni eau potable, ni électricité et peu de piste pour rejoindre les villages.

Puis à partir de 2010 nous avons voulu étendre notre zone d'action aux communes voisines. Notre région d'action s'agrandit maintenant à deux communes limitrophes : **Vinaninkarena** (12.000 habitants) au nord et **Sahanivotry** au sud (11.000 habitants). Nous avons signé une convention de partenariat à travers leurs associations de développement TEFI et Soa Imbonana de ces communes.

Les communes de Manandona, Vinaninkarena et Sahanovitry sont à 200 km d'Antananarivo, la capitale, sur la RN7, et à 20 km au sud d'Antsirabe.
 District Antsirabe 2
 Région du Vakinankaratra



PRESENTATION DES 3 COMMUNES

Données géographiques, démographiques, et économiques de la zone concernée, région de Manandona.

Nombre d'habitants des 3 communes	38.000 habitants Manandona : 15.000 habitants Vinaninkarena : 12.000 habitants Sahanovitry : 11.000 habitants
Superficie	490 km ²
Nombre de villages ou Fokontany	25
Enseignement	35 écoles primaires, 6 collèges, 4 lycées Taux de scolarisation 75% (au niveau de Madagascar)
Santé	7 dispensaires, 3 médecins, 3 infirmiers, 3 sages femmes
Activités économiques	Economie essentiellement rurale, plus de 85% de la population vit de l'agriculture, 15% artisanat, 5% divers Pauvreté : 80% avec moins de 1€ par jour Salaire moyen mensuel : 35 €
Nombre de personnes visées par le projet	Suivant les projets, parfois des villages entiers
Autorité locale responsable	Nos partenaires malgaches : association Vovonana Soamiaradia à Manandona, association TEFI à Vinaninkarena et association Soa Imbonana à Sahanovitry

Nos partenaires malgaches :

Nous avons sur place des partenaires malgaches, ce sont des associations locales de développement reconnues : Vovonana Soamiaradia, TEFI et VSI.

1 - L'association Vovonana Soamiaradia – commune de Manandona

Association déclarée à la préfecture d'Antsirabe, en octobre 2002.

Récépissé en date du 16 janvier 2003, sous le numéro 123/FAR/ANT/ASS.

Siège social : Manandona – District Antsirabe 2

Contacts : tél. 00 261 32 04 587 62, soamiaradia@moov.mg

Conseil d'administration composé de 12 personnes

Bureau composé de 7 personnes

Commissaire aux comptes, 1 personne

Président, Philibert Randrianaivo

Objets de l'association :

- lutte contre la pauvreté et amélioration du niveau de vie des paysans ;
- professionnalisation des paysans, agriculteurs et éleveurs ;
- représentation et défense des paysans, dans les divers domaines publics ou privé ;
- renforcement et facilitation des relations, entre les associations de base et les autres organismes publics et privés ;
- appui et encadrement des associations adhérentes (conseils) ;
- proposition des formations appropriées ;
- développement de l'économie, du social et du culturel dans la commune de Manandona ;
- développement des activités ou projets permettant l'amélioration des ressources financières des familles.

L'association Vovonana Soamiaradia, créée par les habitants de Manandona, regroupe, aujourd'hui, de nombreuses organisations paysannes.

Elle fonctionne par commissions : santé, enseignement/formation, agriculture/élevage/environnement, féminine/artisanat, microcrédits/greniers communautaires,

Vovonana Soamiaradia a pour objectif d'associer et de faire participer le maximum de villageois au développement de leur région. Ainsi, les commissions réfléchissent, chacune dans leur domaine, aux évolutions et projets possibles et proposent des projets qui sont arbitrés par le conseil d'administration.

Le président de l'association, Philibert Randrianaivo, agriculteur, maire de la commune de Manandona, retraité de l'armée, président d'un syndicat national de paysans, vice-président de la chambre d'agriculture, est une personnalité reconnue de la région qui s'investit beaucoup auprès de la population de sa commune.

2 - L'association TEFI – commune de Vinaninkarena

L'association **TEFI** a son siège à **VINANINKARENA** - Antsirabé II - Madagascar, et est représentée par Monsieur **RASOLOFONIAINA** Stéphanœl, son président

3 - L'association VSI – commune de Sahanivotry

L'association **VOVONANA SOA IMBONANA** a son siège à **SAHANIVOTRY** - Antsirabé II - Madagascar, et est représentée par monsieur **RAKOTORINA** Raymond, son président.

Ces 2 associations sont constituées sur le modèle de Vovonana Soamiaradia.

4 – Coordination sur le terrain

Anjou-Madagascar a sur place un coordinateur **Philibert Randrianaivo, personne ressource compétente**, que nous connaissons depuis plus de 20 ans.

Description et rôle des commissions :

L'association ANJOU-MADAGASCAR, fonctionne par commissions (Santé, Enseignement/Formation, Agriculture/Elevage, Féminine/Artisanat, Microcrédits/Greniers Communautaires, Jardins), à l'identique du fonctionnement de nos partenaires malgaches Vovonana Soamiaradia, TEFI et VSI.

Les commissions malgaches initient les projets, élaborent les devis avec les spécialistes, et les soumettent aux commissions « jumelles » d'Anjou-Madagascar.

Les projets retenus sont pilotés et gérés par notre partenaire malgache avec un suivi régulier et un contrôle d'Anjou-Madagascar (fiche de suivi, fiche de fin travaux, état financier, contrôles sur le terrain, ...).

Commission agricole et environnement :

- Accompagner la formation professionnelle des exploitants
- Augmenter et améliorer les productions vivrières et fourragères, y compris par l'introduction de nouvelles variétés, lutter contre les feux de brousse et l'érosion, améliorer la fertilité du sol.
- Favoriser un développement rural et améliorer la sécurité alimentaire
- Permettre aux ruraux d'être acteurs de leur développement, et accompagner leur recherche d'organisation et de développement économique.

Commission enseignement/formation :

- Soutenir la formation professionnelle des jeunes, garçons et filles,
- Permettre une meilleure scolarisation de tous les enfants,
- Réhabiliter dans certains cas des bâtiments ou écoles, en mauvais état,
- Accompagner une formation des enseignants
- répondre à l'attente des enseignants en envoyant des manuels scolaires
- Aider l'acquisition des fournitures scolaires,
- Créer et aider à la gestion de la bibliothèques-médiathèques-ateliers d'informatique, tourné vers les jeunes
- Développer les ateliers de conversation de français

Commission Féminine :

- Soutenir le développement de l'artisanat sur la commune
- Favoriser la formation des filles à Coupe et couture,
- Organiser les ventes d'artisanat

Commission de la santé :

- Examiner et améliorer les aspects de nutrition, d'alimentation, et d'hygiène,
- Améliorer l'équipement des dispensaires et centres de santé
- Soutenir les campagnes d'information, comme pour la prévention MST/Sida avec l'aide des agents communautaires de santé
- Promouvoir le dépistage des problèmes de vue notamment chez les enfants et les personnes âgées

Commission Jardins :

- Développer les jardins communautaires mixtes, potagers, maraichers et l'utilisation plantes médicinales,
- Transmettre le savoir faire traditionnel dans le domaine des plantes et des huiles essentielles

Commission Activités Génératrices de Revenus : Microcrédits et Greniers communautaires :

- Permettre l'accès au crédit des femmes et des familles en difficulté, favoriser le développement des productions économiquement intéressantes.
- Former à la comptabilité et à la gestion.

Commission Eau, assainissement et bâtiment

- Etude technique des projets dans ce domaine

Commission loisirs :

- Organiser les manifestations de l'association, les soirées festives, les rencontres... en Anjou

Communication :

Anjou-Madagascar communique sur ses actions, ses activités et son fonctionnement à travers :

- un Journal d'information papier annuel, consultable aussi sur le site
- un Bulletin d'information électronique périodique,
- son site internet anjou-madagascar.org où se trouve une vidéo (5 mn) de présentation de l'association et l'ensemble des activités de l'association.
- son compte Face Book

Conclusion :

Notre objectif reste d'améliorer les conditions de vie (santé, éducation, ...) des villageois de cette région notamment des plus pauvres et de les aider à se prendre en main et à avancer vers l'autonomie. Dans cet esprit, nous accompagnons nos partenaires malgaches et visons à les responsabiliser et à leur donner les moyens de l'autonomie.

Permettre vraiment aux communautés de prendre leur destin en mains, voilà bien une rude et difficile tâche à laquelle nous essayons de contribuer.

Mais par ailleurs, il est certain que nos actions très localisées ne peuvent se substituer à des politiques publiques visant à créer des services de santé, à garantir l'offre éducative, à construire des infrastructures, à lutter contre la corruption. Un sacré challenge !

Néanmoins notre soutien aux actions de développement de la région de Manandona est déterminant pour un redressement économique et une amélioration des conditions de vie de la population de cette région rurale.

C'est pourquoi Anjou-Madagascar œuvre dans la durée pour :
« un développement concerté et durable de la région de Manandona »

En lien étroit avec nos partenaires malgaches : Vovonana, TEFI et VSI en charge du développement des 3 communes (38.000 habitants) où sont situées nos actions et de tous les acteurs locaux.